

MINISTÈRE DU TRAVAIL

Les activités clés du ministère sont la santé et la sécurité au travail, les droits et responsabilités en matière d'emploi et les relations de travail. Dans ce contexte, le ministère donne des conseils et des renseignements au gouvernement sur les questions touchant le travail et les lieux de travail, élabore les politiques, veille à l'application des normes et des lois, mène des enquêtes, informe les employeurs et les employés de leurs droits et responsabilités, offre de l'aide pour négocier les conventions collectives et mettre en place des conseils d'arbitrage, favorise l'établissement de rapports de travail axés sur la coopération et veille à l'administration, l'interprétation et l'application des lois et règlements régissant les relations de travail.

SOMMAIRE - PROGRAMME DU MINISTÈRE

(\$)

CRÉDIT PROGRAMME	Prévisions 2010-2011	Prévisions 2009-2010	Différence entre 2010-2011 et 2009-2010	Chiffres réels 2008-2009
CHARGES DE FONCTIONNEMENT				
1601 Programme d'administration du ministère	22 798 800	23 118 900	(320 100)	22 117 952
1602 Programme de la Commission de l'équité salariale	4 347 100	4 476 700	(129 600)	3 746 292
1603 Programme des relations de travail	22 855 000	24 325 200	(1 470 200)	21 829 176
1604 Programme de santé et sécurité au travail	87 882 800	88 882 300	(999 500)	85 220 065
1605 Programme des droits et responsabilités en matière d'emploi	38 406 400	33 216 800	5 189 600	29 504 283
TOTAL À VOTER - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	176 290 100	174 019 900	2 270 200	162 417 768
Crédits législatifs	65 014	65 014	-	66 240
Total du ministère - Charges de fonctionnement	176 355 114	174 084 914	2 270 200	162 484 008
Redressement des charges de fonctionnement	15 590 400	15 590 400	-	14 769 406
Total, y compris redressement de consolidation et autres redressements	191 945 514	189 675 314	2 270 200	177 253 414

SOMMAIRE - PROGRAMME DU MINISTÈRE
(**\$**)

CRÉDIT PROGRAMME	Prévisions 2010-2011	Prévisions 2009-2010	Différence entre 2010-2011 et 2009-2010	Chiffres réels 2008-2009
CHARGES D'IMMOBILISATIONS				
1601 Programme d'administration du ministère	1 000	1 000	-	-
1604 Programme de santé et sécurité au travail	1 000	1 000	-	-
TOTAL À VOTER - CHARGES D'IMMOBILISATIONS	2 000	2 000	-	-
Crédits législatifs	209 600	2 000	207 600	-
Total du ministère - Charges d'immobilisations	211 600	4 000	207 600	-
ACTIF D'IMMOBILISATIONS				
1601 Programme d'administration du ministère	1 000	1 000	-	-
1604 Programme de santé et sécurité au travail	2 686 500	1 000	2 685 500	-
TOTAL À VOTER - ACTIF D'IMMOBILISATIONS	2 687 500	2 000	2 685 500	-
Total du ministère - Actif d'immobilisations	2 687 500	2 000	2 685 500	-
Total du ministère - Fonctionnement et immobilisations, y compris redressement de consolidation et autres redressements (actif non compris)	192 157 114	189 679 314	2 477 800	177 253 414

PROGRAMME D'ADMINISTRATION DU MINISTÈRE - CRÉDIT 1601

Ce programme coordonne les processus de prise de décisions du ministère et fournit les services techniques et professionnels nécessaires à la conception, la mise en œuvre et la prestation efficace des programmes du ministère. Il comprend le Bureau du ministre, le Bureau de l'adjoint parlementaire et le Bureau du sous-ministre.

SOMMAIRE - CRÉDIT

(\$)

POSTE N°	POSTE	Prévisions 2010-2011	Prévisions 2009-2010	Différence entre 2010-2011 et 2009-2010	Chiffres réels 2008-2009
CHARGES DE FONCTIONNEMENT					
1	Administration du ministère	22 798 800	23 118 900	(320 100)	22 117 952
TOTAL À VOTER - CHARGES DE FONCTIONNEMENT		22 798 800	23 118 900	(320 100)	22 117 952
L	Traitement versé au ministre en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i>	47 841	47 841	-	49 301
L	Traitement versé à l'adjoint parlementaire en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i>	16 173	16 173	-	16 667
L	Créances irrécouvrables, <i>Loi sur l'administration financière</i>	1 000	1 000	-	272
Total - Crédits législatifs		65 014	65 014	-	66 240
Total - Charges de fonctionnement		22 863 814	23 183 914	(320 100)	22 184 192
CHARGES D'IMMOBILISATIONS					
3	Administration du ministère	1 000	1 000	-	-
TOTAL À VOTER - CHARGES D'IMMOBILISATIONS		1 000	1 000	-	-
L	Amortissement - <i>Loi sur l'administration financière</i>	1 000	1 000	-	-
Total - Crédits législatifs		1 000	1 000	-	-
Total - Charges d'immobilisations		2 000	2 000	-	-
ACTIF D'IMMOBILISATIONS					
2	Administration du ministère	1 000	1 000	-	-
TOTAL À VOTER - ACTIF D'IMMOBILISATIONS		1 000	1 000	-	-
Total - Actif d'immobilisations		1 000	1 000	-	-

PROGRAMME D'ADMINISTRATION DU MINISTÈRE - CRÉDIT 1601, suite

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

(\$)

CRÉDIT - POSTE N°	CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES		
CHARGES DE FONCTIONNEMENT			
1601-1	Administration du ministère		
	Traitements et salaires		8 177 200
	Avantages sociaux		933 600
	Transports et communications		922 500
	Services		12 262 500
	Fournitures et matériel		503 000
Total à voter - Charges de fonctionnement			22 798 800
<i>Sous-postes :</i>			
<i>Bureau principal</i>			
	Traitements et salaires	2 841 700	
	Avantages sociaux	278 100	
	Transports et communications	191 100	
	Services	1 495 100	
	Fournitures et matériel	69 000	4 875 000
<i>Services financiers et administratifs</i>			
	Traitements et salaires	1 761 300	
	Avantages sociaux	217 600	
	Transports et communications	66 900	
	Services	894 700	
	Fournitures et matériel	54 300	2 994 800
<i>Direction de l'efficacité organisationnelle</i>			
	Traitements et salaires	981 900	
	Avantages sociaux	127 600	
	Transports et communications	27 500	
	Services	224 900	
	Fournitures et matériel	20 600	1 382 500
<i>Services de communication</i>			
	Traitements et salaires	2 429 500	
	Avantages sociaux	290 400	
	Transports et communications	69 500	
	Services	229 200	
	Fournitures et matériel	99 100	3 117 700

PROGRAMME D'ADMINISTRATION DU MINISTÈRE - CRÉDIT 1601, suite

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES, suite

(\$)

CRÉDIT -
POSTE CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES
N°

CHARGES DE FONCTIONNEMENT*Services juridiques*

Traitements et salaires	162 800	
Avantages sociaux	19 900	
Transports et communications	567 500	
Services	7 143 000	
Fournitures et matériel	260 000	8 153 200

Services de vérification

Services	252 100	252 100
----------	---------	---------

Systèmes informatiques

Services	2 023 500	2 023 500
----------	-----------	-----------

Total à voter - Charges de fonctionnement**22 798 800****Crédits législatifs**

L	Traitement versé au ministre en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i>	47 841
L	Traitement versé à l'adjoint parlementaire en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i>	16 173
L	Autres opérations	
L	Créances irrécouvrables, <i>Loi sur l'administration financière</i>	1 000

Total (Charges de fonctionnement) - Programme d'administration du ministère**22 863 814****CHARGES D'IMMOBILISATIONS**

1601-3 Administration du ministère

Autres opérations	1 000
-------------------	-------

Total à voter - Charges d'immobilisations**1 000****Crédits législatifs**

L	Autres opérations	
L	Amortissement - <i>Loi sur l'administration financière</i>	1 000

Total (Charges d'immobilisations) - Programme d'administration du ministère**2 000**

PROGRAMME D'ADMINISTRATION DU MINISTÈRE - CRÉDIT 1601, suite

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES, suite

(\$)

CRÉDIT - POSTE N°	CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES	
ACTIF D'IMMOBILISATIONS		
1601-2	Administration du ministère	
	Parc automobile et flotte de bateaux	1 000
	Total à voter - Actif d'immobilisations	1 000
	Total (Actif d'immobilisations) - Programme d'administration du ministère	1 000

PROGRAMME DE LA COMMISSION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE - CRÉDIT 1602

Le mandat du Bureau de l'équité salariale (BES) consiste à administrer et à appliquer la *Loi sur l'équité salariale* de l'Ontario, dont l'objet est d'éliminer la discrimination sexuelle systémique en matière de rémunération salariale pour le travail essentiellement accompli par les femmes. Afin de mener à bien son mandat, le Bureau sensibilise et conseille les employeurs, employés et agents de négociation des secteurs public et privé pour les aider à mettre en place et à maintenir un système d'équité salariale sur leurs lieux de travail. Par ailleurs, le Bureau enquête sur les plaintes, surveille l'observation de la loi sur les lieux de travail, cherche à régler les différends liés à l'équité salariale opposant les parties et émet des ordonnances exécutoires, au besoin.

Le Tribunal de l'équité salariale, un tribunal administratif tripartite quasi-judiciaire, statue sur les litiges tombant sous le coup de la *Loi sur l'équité salariale*.

SOMMAIRE - CRÉDIT

(\$)

POSTE N°	POSTE	Prévisions 2010-2011	Prévisions 2009-2010	Différence entre 2010-2011 et 2009-2010	Chiffres réels 2008-2009
CHARGES DE FONCTIONNEMENT					
1	Bureau de l'équité salariale	3 568 000	3 662 600	(94 600)	3 158 410
2	Tribunal de l'équité salariale	779 100	814 100	(35 000)	587 882
TOTAL À VOTER - CHARGES DE FONCTIONNEMENT		4 347 100	4 476 700	(129 600)	3 746 292
Total - Charges de fonctionnement		4 347 100	4 476 700	(129 600)	3 746 292

PROGRAMME DE LA COMMISSION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE - CRÉDIT 1602, suite

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

(\$)

CRÉDIT - POSTE N°	CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES	
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
1602-1	Bureau de l'équité salariale	
	Traitements et salaires	2 684 600
	Avantages sociaux	306 300
	Transports et communications	135 400
	Services	414 700
	Fournitures et matériel	27 000
	Total à voter - Charges de fonctionnement	3 568 000
1602-2	Tribunal de l'équité salariale	
	Traitements et salaires	592 900
	Avantages sociaux	75 400
	Transports et communications	21 300
	Services	84 300
	Fournitures et matériel	5 200
	Total à voter - Charges de fonctionnement	779 100
	Total (Charges de fonctionnement) - Programme de la Commission de l'équité salariale	4 347 100

PROGRAMME DES RELATIONS DE TRAVAIL - CRÉDIT 1603

Le rôle des Relations de travail est de promouvoir un climat propice à des relations de travail stables et des rapports harmonieux sur les lieux de travail de la province.

La Commission des relations de travail de l'Ontario (CRTO) est un tribunal quasi-judiciaire indépendant qui assure, conformément à plusieurs lois de l'Ontario, la médiation et l'arbitrage de diverses questions touchant l'emploi et les relations de travail, notamment les appels de décisions rendues par les agents des normes d'emploi et les inspecteurs de la santé et sécurité au travail.

La Commission de règlement des griefs des employés de la Couronne (CRGEC) est un tribunal quasi-judiciaire indépendant qui assure la médiation et l'arbitrage des conflits de travail mettant en cause des employés de la Couronne de l'Ontario. Cette commission fournit également des services financiers et administratifs à la Commission des griefs de la fonction publique, un organisme du ministère des Services gouvernementaux.

Les Services de règlement des différends fournissent une aide neutre et indépendante aux syndicats et aux employeurs en leur offrant des services de conciliation et de médiation en matière de conventions collectives, en nommant des arbitres et en fournissant des renseignements sur les négociations collectives.

SOMMAIRE - CRÉDIT

(\$)

POSTE N°	POSTE	Prévisions 2010-2011	Prévisions 2009-2010	Différence entre 2010-2011 et 2009-2010	Chiffres réels 2008-2009
CHARGES DE FONCTIONNEMENT					
1	Commission des relations de travail de l'Ontario	12 964 100	13 385 200	(421 100)	12 382 058
2	Commission de règlement des griefs	1 485 000	1 377 100	107 900	1 336 785
3	Services de règlement des différends	8 405 900	9 562 900	(1 157 000)	8 110 333
TOTAL À VOTER - CHARGES DE FONCTIONNEMENT		22 855 000	24 325 200	(1 470 200)	21 829 176
Total - Charges de fonctionnement		22 855 000	24 325 200	(1 470 200)	21 829 176

PROGRAMME DES RELATIONS DE TRAVAIL - CRÉDIT 1603, suite

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

(\$)

CRÉDIT -
POSTE CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES
N°

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

1603-1	Commission des relations de travail de l'Ontario	
	Traitements et salaires	8 599 500
	Avantages sociaux	1 019 600
	Transports et communications	642 900
	Services	2 585 700
	Fournitures et matériel	116 400
	Total à voter - Charges de fonctionnement	12 964 100
1603-2	Commission de règlement des griefs	
	Traitements et salaires	426 800
	Avantages sociaux	63 500
	Transports et communications	176 400
	Services	2 066 200
	Fournitures et matériel	23 200
	Total partiel	2 756 100
	Moins : Recouvrements	1 271 100
	Total à voter - Charges de fonctionnement	1 485 000
1603-3	Services de règlement des différends	
	Traitements et salaires	6 105 300
	Avantages sociaux	745 400
	Transports et communications	558 300
	Services	1 231 900
	Fournitures et matériel	65 000
	Total partiel	8 705 900
	Moins : Recouvrements	300 000
	Total à voter - Charges de fonctionnement	8 405 900
	Total (Charges de fonctionnement) - Programme des relations de travail	22 855 000

PROGRAMME DE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL - CRÉDIT 1604

Le programme de santé et sécurité au travail a pour principal rôle d'élaborer, de communiquer et de faire appliquer les lois et règlements en matière de santé et sécurité au travail afin de réduire ou d'éliminer les blessures ou maladies liées au lieu de travail.

Le programme veille au respect de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* (la Loi) et aide les parties à créer des lieux de travail sains et sécuritaires. Par l'administration et l'application de la Loi et de ses règlements, le programme encourage les employeurs et les travailleurs à identifier et prévenir ensemble les dangers pour la santé et la sécurité.

Le Bureau des conseillers des travailleurs offre des services de consultation, de représentation et d'éducation aux travailleurs non syndiqués victimes d'accident et aux survivants, et il les représente devant la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail et le Tribunal d'appel de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail.

Le Bureau des conseillers des employeurs offre des services de consultation et d'éducation à tous les employeurs ontariens ainsi que des services de représentation, principalement aux petites entreprises ayant moins de 100 employés, concernant des affaires liées à la sécurité professionnelle et à l'assurance devant la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail et le Tribunal d'appel de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail.

SOMMAIRE - CRÉDIT

(\$)

POSTE N°	POSTE	Prévisions 2010-2011	Prévisions 2009-2010	Différence entre 2010-2011 et 2009-2010	Chiffres réels 2008-2009
CHARGES DE FONCTIONNEMENT					
1	Santé et sécurité au travail	87 879 800	88 879 300	(999 500)	85 220 065
2	Administration du Programme de consultation portant sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail	1 000	1 000	-	-
3	Bureau des conseillers des travailleurs	1 000	1 000	-	-
4	Bureau des conseillers des employeurs	1 000	1 000	-	-
TOTAL À VOTER - CHARGES DE FONCTIONNEMENT		87 882 800	88 882 300	(999 500)	85 220 065
Total - Charges de fonctionnement		87 882 800	88 882 300	(999 500)	85 220 065
CHARGES D'IMMOBILISATIONS					
6	Santé et sécurité au travail	1 000	1 000	-	-
TOTAL À VOTER - CHARGES D'IMMOBILISATIONS		1 000	1 000	-	-
L	Amortissement - <i>Loi sur l'administration financière</i>	208 600	1 000	207 600	-
Total - Crédits législatifs		208 600	1 000	207 600	-
Total - Charges d'immobilisations		209 600	2 000	207 600	-
ACTIF D'IMMOBILISATIONS					
5	Santé et sécurité au travail	2 686 500	1 000	2 685 500	-
TOTAL À VOTER - ACTIF D'IMMOBILISATIONS		2 686 500	1 000	2 685 500	-
Total - Actif d'immobilisations		2 686 500	1 000	2 685 500	-

PROGRAMME DE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL - CRÉDIT 1604, suite

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

(\$)

CRÉDIT -
POSTE CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES
N°

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

1604-1	Santé et sécurité au travail		
	Traitements et salaires		58 687 900
	Avantages sociaux		7 482 600
	Transports et communications		4 773 400
	Services		14 246 800
	Fournitures et matériel		2 648 100
	Paiements de transfert		
	Subventions à l'Institut de radioprotection du Canada	40 000	
	Subventions pour la promotion de l'amélioration des pratiques de santé et sécurité	1 000	41 000
	Total à voter - Charges de fonctionnement		87 879 800
1604-2	Administration du Programme de consultation portant sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail		
	Traitements et salaires		506 200
	Avantages sociaux		75 900
	Transports et communications		8 200
	Services		5 600
	Fournitures et matériel		10 400
	Total partiel		606 300
	Moins : Recouvrements		605 300
	Total à voter - Charges de fonctionnement		1 000
1604-3	Bureau des conseillers des travailleurs		
	Traitements et salaires		7 314 200
	Avantages sociaux		1 522 700
	Transports et communications		392 400
	Services		1 722 300
	Fournitures et matériel		132 300
	Total partiel		11 083 900
	Moins : Recouvrements		11 082 900
	Total à voter - Charges de fonctionnement		1 000

PROGRAMME DE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL - CRÉDIT 1604, suite

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES, suite

(\$)

CRÉDIT -
POSTE CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES
N°

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

1604-4	Bureau des conseillers des employeurs	
	Traitements et salaires	2 510 700
	Avantages sociaux	577 500
	Transports et communications	150 000
	Services	393 600
	Fournitures et matériel	88 900
	Total partiel	3 720 700
	Moins : Recouvrements	3 719 700
	Total à voter - Charges de fonctionnement	1 000
	Total (Charges de fonctionnement) - Programme de santé et sécurité au travail	87 882 800

CHARGES D'IMMOBILISATIONS

1604-6	Santé et sécurité au travail	
	Autres opérations	1 000
	Total à voter - Charges d'immobilisations	1 000

Crédits législatifs

L	Amortissement - <i>Loi sur l'administration financière</i>	
	Autres opérations	212 800
	Moins : Recouvrements	4 200
	Total (Charges d'immobilisations) - Programme de santé et sécurité au travail	209 600

ACTIF D'IMMOBILISATIONS

1604-5	Santé et sécurité au travail	
	Parc automobile et flotte de bateaux	2 686 500
	Total à voter - Actif d'immobilisations	2 686 500
	Total (Actif d'immobilisations) - Programme de santé et sécurité au travail	2 686 500

PROGRAMME DES DROITS ET RESPONSABILITÉS EN MATIÈRE D'EMPLOI - CRÉDIT 1605

Le Programme des droits et responsabilités en matière d'emploi assure l'administration et l'application de la *Loi de 2000 sur les normes d'emploi* et de ses règlements.

Le programme assure la protection des travailleurs de l'Ontario grâce à l'instauration de normes minimales d'emploi régissant les salaires et les conditions de travail. Il assure le respect de ces normes au moyen d'inspections, d'enquêtes et de mesures d'application et encourage l'autonomie par des initiatives de prévention.

SOMMAIRE - CRÉDIT

(\$)

POSTE N°	POSTE	Prévisions 2010-2011	Prévisions 2009-2010	Différence entre 2010-2011 et 2009-2010	Chiffres réels 2008-2009
CHARGES DE FONCTIONNEMENT					
1	Normes d'emploi	38 406 400	33 216 800	5 189 600	29 504 283
TOTAL À VOTER - CHARGES DE FONCTIONNEMENT		38 406 400	33 216 800	5 189 600	29 504 283
Total - Charges de fonctionnement		38 406 400	33 216 800	5 189 600	29 504 283

PROGRAMME DES DROITS ET RESPONSABILITÉS EN MATIÈRE D'EMPLOI - CRÉDIT 1605, suite

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

(\$)

CRÉDIT -

POSTE CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES

N°

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

1605-1	Normes d'emploi	
	Traitements et salaires	24 822 100
	Avantages sociaux	3 149 600
	Transports et communications	1 232 700
	Services	8 900 200
	Fournitures et matériel	399 800
	Paiements de transfert	
	Subventions pour la promotion de l'amélioration des pratiques d'emploi	2 000
	Total partiel	38 506 400
	Moins : Recouvrements	100 000
	Total à voter - Charges de fonctionnement	38 406 400
	Total (Charges de fonctionnement) - Programme des droits et responsabilités en matière d'emploi	38 406 400